BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Revue de la semaine.

Vendredi soir, 4 décembre.

Le marché a été encore depuis notre dernier bulletin le théâtre de peu de changements dans les prix pleins — Les soirs à saison très-active de l'horaire ont subi aux à une légère hausse, tandis que les grains et le pétrole ont été assez faibles. Le stock total de coton en ville n'a que faiblement augmenté pendant la semaine — Le change a été irrégulier et le fret inactif et sans baisse.

Nous apportons par l'Amérie et publions [illegible] depuis mardi sont jusqu'au 31 décembre inclus, et [illegible] Le coton avait été [illegible] ventes de la semaine n'atteint elle-même à 30,000 balles. Les prix étaient [illegible] Orléans et 12¾ à la Nouvelle-Orléans. Le stock total est de 326,000 balles environ.

Arrivé depuis le 27 le courant, 69,841 balles, dont la même époque de l'année dernière [illegible] — Exportations [illegible] Liverpool, 1865, — Hambourg 1865 — Brême [illegible] — Havre 480 — Barcelone [illegible] — Cuba 1,000 balles — [illegible] balles, laissant un [illegible] balles.

Le change sur Londres est [illegible] Paris, 5 à 5 ¼ ; sur Amsterdam 40 à 40 ½ ; sur Hambourg 35 à 35 ½ ; sur Brême 79 à 79 ½ ; sur Barcelone 5 à 5 ¼ ; sur Cuba 1 à 1 ¼ ; sur Mexico 2 à 2 ½ ; sur Matamoros 2 à 2 ½ ; sur Tampico 2 à 2 ½ ; sur Vera-Cruz 2 à 2 ½ ; sur Galveston 2 à 2 ½ ; sur Mobile 2 à 2 ½ ; sur Charleston 2 à 2 ½ ; sur Savannah 2 à 2 ½ ; sur Wilmington 2 à 2 ½ ; sur Norfolk 2 à 2 ½ ; sur Baltimore 2 à 2 ½ ; sur Philadelphie 2 à 2 ½ ; sur New-York 2 à 2 ½ ; sur Boston 2 à 2 ½ ; sur Portland 2 à 2 ½ ; sur Montréal 2 à 2 ½ ; sur Québec 2 à 2 ½ ; sur Halifax 2 à 2 ½ ; sur Saint-Jean 2 à 2 ½ ; sur Saint-Thomas 2 à 2 ½ ; sur Saint-Croix 2 à 2 ½ ; sur Saint-Barthélemy 2 à 2 ½ ; sur Saint-Martin 2 à 2 ½ ; sur Saint-Eustache 2 à 2 ½ ; sur Saint-Kitts 2 à 2 ½ ; sur Nevis 2 à 2 ½ ; sur Antigua 2 à 2 ½ ; sur Montserrat 2 à 2 ½ ; sur Guadeloupe 2 à 2 ½ ; sur Dominique 2 à 2 ½ ; sur Martinique 2 à 2 ½ ; sur Sainte-Lucie 2 à 2 ½ ; sur Barbade 2 à 2 ½ ; sur Grenade 2 à 2 ½ ; sur Trinidad 2 à 2 ½ ; sur Tobago 2 à 2 ½ ; sur Demerara 2 à 2 ½ ; sur Surinam 2 à 2 ½ ; sur Cayenne 2 à 2 ½ ; sur Rio-Janeiro 2 à 2 ½ ; sur Montevideo 2 à 2 ½ ; sur Buenos-Ayres 2 à 2 ½ ; sur Valparaiso 2 à 2 ½ ; sur Lima 2 à 2 ½ ; sur Callao 2 à 2 ½ ; sur Guayaquil 2 à 2 ½ ; sur Panama 2 à 2 ½ ; sur Aspinwall 2 à 2 ½ ; sur Chagres 2 à 2 ½ ; sur Port-au-Prince 2 à 2 ½ ; sur Jacmel 2 à 2 ½ ; sur Cap-Haïtien 2 à 2 ½ ; sur Gonaïves 2 à 2 ½ ; sur Saint-Marc 2 à 2 ½ ; sur Jérémie 2 à 2 ½ ; sur Aux Cayes 2 à 2 ½ ; sur Jacmel 2 à 2 ½ ; sur Port-au-Prince